

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 4

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

Les événements économiques français vus par la presse suisse

La

Neue Zürcher Zeitung

du 20 mars 1940 publie une intéressante étude sur le pacte industriel franco-anglais. En voici la conclusion :

« On peut être sûr que le désir de collaborer est puissant et sincère des deux côtés, de celui de l'industrie française comme de celui de l'industrie britannique. Car les deux industries se trouvent pendant la guerre et se trouveront après devant des tâches que chacune aurait peine à dominer au moyen de ses propres forces ; pour les accomplir, chacune compte sur la collaboration immédiate du co-contractant et aussi sur le concours ultérieur d'autres intéressés. Ce ne sont pas des considérations théoriques, mais des intérêts communs qui ont permis à la coopération économique franco-anglaise de se développer. Bien que celle-ci soit née de la situation actuelle, elle porte cependant en elle l'ambition de donner au visage futur de l'économie mondiale ses traits principaux. En elle, les buts de guerre économiques des puissances occidentales se concrétiseront peu à peu. Pour cette raison, on ne saurait estimer trop haut sa signification. »

Le même journal s'intéresse également à l'évolution du marché financier français :

Le 22 mars il écrit :

« La Bourse de Paris, qui manifestait une solide stabilité dans la seconde moitié de février, a continué à faire preuve d'excellentes dispositions pendant la première quinzaine de mars, même si la tendance des cours ne fut plus aussi uniformément ascendante. Pendant cette dernière période, le marché fut influencé beaucoup plus fortement qu'auparavant par les événements d'ordre politique... Les facteurs purement économiques ont fait davantage pour ragaillardir la bourse. De nombreuses branches de l'économie arrivèrent des nouvelles qui témoignent d'une adaptation croissante aux circonstances actuelles. Et de nouveaux bilans industriels et bancaires publiés entre temps accusaient presque tous des résultats réjouissants... »

Le 5 avril, après avoir constaté le maintien de ce mouvement de hausse pendant la seconde moitié du mois de mars, il en indique la cause :

« Cette hausse qui est particulièrement frappante en regard de la stagnation qui règne sur la plupart des marchés étrangers, ne peut pas être attribuée à une seule cause.

Cependant, on doit indiquer qu'elle se joue sur le marché financier français devant un décor de circonstances complètement transformé. Le contrôle des changes institué au début de la guerre et l'obligation conjointe de déclarer les avoirs à l'étranger, ont provoqué un violent reflux du capital vers la France. Tandis que pendant des années la France conserva avec soin ses réserves liquides de capitaux à l'étranger, ce qui occasionna une sous-alimentation du marché financier intérieur, le retour de ces capitaux, ou tout au moins de certains d'entre eux, retour aussi brusque qu'important, a donné lieu à une aisance inaccoutumée sur les marchés de l'argent. La guerre, avec ses énormes dépenses d'armement et l'adaptation de l'économie aux nouvelles circonstances, entraînant la libération de moyens considérables, ont contribué à élargir cette importation de capitaux réalisée en une fois à la mesure d'une liquidité permanente en argent à court et à long terme... »

Les événements économiques franco-suisse vus par la presse des deux pays

LES ÉCHOS

du 6 avril font les réflexions suivantes sous le titre : « les échanges franco-suisse » :

« Avec la Suisse, comme avec la plupart des autres pays limitrophes de l'Allemagne, des négociations ont été entamées dès le début de la guerre, afin de donner aux échanges réciproques un statut tenant compte des nouvelles obligations de l'économie française et de l'obligation du blocus.

« C'est un accord de principe sur la base duquel des pourparlers plus précis pouvaient s'ouvrir afin de fixer la nature et le volume des échanges entre les deux pays.

« Des conversations ont présentement lieu à Berne et il semble permis de les voir aboutir prochainement.

« En attendant, les deux pays réglementent les échanges par voie de décision unilatérale et, si l'on s'efforce de part et d'autre de troubler le moins possible les courants commerciaux antérieurement établis, il n'en reste pas moins que le régime d'arbitraire présente des inconvénients graves...

«... Il faut souhaiter que les négociations actuelles prennent corps le plus rapidement possible de façon à ce qu'un nouvel équilibre des échanges permette de reprendre la collaboration économique dont les deux pays n'ont eu qu'à se louer jusqu'ici. »

De nombreux journaux et revues français et suisses ont rendu compte très aimablement de la 22^e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France.

En France: « Le Temps » du 23, « les Echos » du 23, « L'Agence Economique et Financière » du 23, « La Journée Industrielle » du 28, « l'Epoque » du 28 mars; « l'Usine » du 4 avril; « le Petit-Marseillais » du 23, « Marseille-Matin » du 23, « le Sémaphore de Marseille » du 23, « Marseille-Soir » du 23, « Lyon-Soir » du 22, « Lyon Républicain » du 23, « la Garonne » (Toulouse) du 24, « la Dépêche de Toulouse » du 25, « le Courrier du Centre » (Limoges) du 23, « la Dépêche de Tours » du 27 mars, « le Bien Public » (Dijon) des 23 mars et 4 avril, « le Progrès de la Côte-d'Or », « le Petit Troyen » du 24, « le Journal des Ardennes » du 29, « le Nord-Est » (Reims) du 29, « la France de l'Est » du 30 mars, « les Dernières Nouvelles de Strasbourg » du 9 avril, etc...

En Suisse: « Le Journal de Genève » du 3, « la Gazette de Lausanne » du 3 avril, le « Freie Argauer » du 20, la « Neue Argauer Zeitung » du 21, le « Volksrecht » (Zurich) du 23, les « Luzerner Neuste Nachrichten » du 26, le « Schaffhauser Intelligenzblatt » du 29 et le « Landbote » (Winterthur) du 29 mars.

Certains journaux suisses se sont étendus assez longue-

ment sur le discours que M. Walter Stucki prononça à l'issue du diner qui suivit cette Assemblée générale (1). Il s'agit des « Basler Nachrichten » du 19, du « Bund » du 27, et de la « Neue Zürcher Zeitung » du 28 mars.

Dans les « Basler-Nachrichten », on lit le résumé suivant:

«... M. le Ministre Walter Stucki fit un discours très important sur la neutralité suisse. Il faut actuellement, sans se lasser, mettre en relief ses caractères particuliers... Il montra combien notre pays dépend de ses puissants voisins dans le domaine économique et il en vint à ce propos à parler des négociations avec la France et l'Angleterre qui durent depuis le début de la guerre, avec quelques interruptions... Il s'agissait tout d'abord de s'entendre avec la France et l'Angleterre sur la question du blocus. Cette entente est maintenant en très bonne voie et sera parfaite dans les jours très prochains... L'évolution est lente, M. le Ministre Stucki demanda aux milieux commerciaux suisses en France de prendre patience. Mais notre Ministre reste optimiste...»

(1) Voir dans le même numéro, à la page 165, notre compte rendu de cette 22^e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Tréfileries Réunies S.-A. Bienne (Suisse)

Fers et Aciers Étirés de Précision, en tous profils, pour Construction,
Vis et Décolletages, Arbres de Transmissions

Fers et Aciers (Feuillard) laminés à froid

COGNAC MARTELL